

## OBSERVATIONS DU PUBLIC

pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez vous directement au commissaire-enquêteur.

Feuillet n° 1 - paragraphe

R\_18

Le projet de retenue d'altitude de la Mura, constitue un équipement indispensable à la fabrication de la neige de culture. Ce sera une garantie de pouvoir exploiter le domaine skiable, malgré les hivers à l'enneigement de plus en plus aléatoire.

L'aménagement de la retenue n'attire pas de remarque particulière, les éléments techniques de la réalisation de l'ouvrage et les impacts faunistiques et floristiques sont bien détaillés. Cependant dans l'hypothèse d'une rupture côté Sud de la retenue, l'eau rejoindra directement le torrent du Diable avec un débit de 260 m<sup>3</sup>/s.

Quel dispositif d'alerte sera mis en place sur la commune de Saint-Christophe et quel sera l'impact d'une rupture sur le chaume de la Ville et sur la plaine du Plan du Lac? (coupure de route; sécurité concernant la pratique nautique sur le Venion!)

Le 08.07.2020 Jean Louis ARTHAUD

R\_19

les conditions dans les Alpes d'enneigement étant de plus en plus aléatoires la retenue collinaire de la Mura est indispensable pour la garantie neige en début et fin de saison

RODERON ANDRÉ

